

# CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL

## Entre les soussignées :

Mairie de Puilacher, 11 rue des écoles (34230),  
représentée par la Maire Madame Martine BONNET

et

Mairie du Pouget, route neuve (34230),  
représentée par le Maire Monsieur Thibaut BARRAL

## Il a été convenu ce qui suit :

En vue d'assurer l'encadrement des élèves de maternelle de Puilacher à la fin des classes du midi et du soir et jusqu'à l'arrivée du bus scolaire,

### Article 1 : Objet de la convention

La présente convention a pour objet la mise à disposition par la Mairie de Puilacher d'un agent municipal, Madame Naouel SLIMAN, demeurant 78 rue des écoles à Puilacher, et dont le numéro de sécurité sociale est le 2 91 07 34 172 594 36.

Madame SLIMAN effectuera, au profit de la Mairie du Pouget, l'accompagnement des enfants de Puilacher inscrits en maternelle ; pour ce faire, elle disposera d'une pièce ou classe de l'école du Pouget où seront regroupés les enfants, à partir de 16 heures 45 et jusqu'à l'arrivée du car, ceci quatre fois par semaine les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Cette salle disposera d'une fenêtre permettant de constater l'arrivée du bus scolaire.

A l'arrivée du car, Madame SLIMAN accompagnera ces enfants jusqu'au véhicule en appui aux agents de service affectés à cette tâche.

### Article 2 : Durée de la convention

La présente convention est conclue pour la durée de l'année scolaire 2020-2021 et commence à courir le 02 novembre 2020 pour se terminer le 6 juillet 2021 inclus.

Tout renouvellement fera l'objet d'un simple avenant.

### Article 3 : Gestion du personnel

Pendant la durée de la mise à disposition auprès de l'école du Pouget, Madame SLIMAN reste salariée de la mairie de Puilacher qui la rémunère et assure la gestion de son dossier.

La mairie du Pouget mettra à disposition de Madame SLIMAN, tous les moyens nécessaires à l'exercice de sa mission. La directrice de l'école maternelle lui communiquera les consignes de sécurité que la salariée devra respecter.

Fait à Puilacher en double exemplaire, le 30 septembre 2020

Martine BONNET  
Maire de PUILACHER



Thibault BARRAL  
Maire du POUGET